

## Prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) – Rôle et actions du CSE

*Les risques psychosociaux (stress, épuisement, harcèlement, violences au travail...) ont des impacts majeurs sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise. En tant qu'acteur clé de la prévention, le CSE doit être en capacité d'identifier les signaux d'alerte, de dialoguer avec les salariés et la direction, et de proposer des actions concrètes. Cette formation vise à renforcer les compétences des élus pour jouer pleinement leur rôle en matière de qualité de vie au travail et de prévention des RPS.*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Membre du CSE

### Prérequis

### Accessibilité et délais d'accès

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation [contact@akanup.com](mailto:contact@akanup.com)

8 semaines

### Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes formes de risques psychosociaux et leurs causes.
- Comprendre le rôle et les responsabilités du CSE en matière de prévention.
- Savoir proposer des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail.

## Contenu de la formation

- Comprendre les risques psychosociaux
  - Définition et typologie des RPS : stress, burn-out, harcèlement, conflits, isolement
  - Facteurs de risque organisationnels, relationnels et individuels
  - Conséquences sur la santé des salariés et la performance de l'entreprise
- Le cadre réglementaire et le rôle du CSE
  - Obligations légales de l'employeur en matière de prévention des RPS
  - Le rôle du CSE : alerte, analyse, participation au DUERP et enquêtes
  - Articuler prévention primaire, secondaire et tertiaire dans les actions du CSE
- Repérer et agir face aux situations à risque
  - Identifier les signaux faibles et recueillir la parole des salariés
  - Conduire un entretien d'écoute ou orienter vers les bons interlocuteurs
  - Agir sans dramatiser : posture d'élus, confidentialité et coopération avec les acteurs internes (RH, médecine du travail, etc.)
- Sensibilisation et formation des élus et des salariés
  - Actions de prévention et de sensibilisation aux RPS
  - Favoriser un climat de travail sain et une culture du dialogue
  - Monter en compétence en continu pour mieux accompagner les situations complexes

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'intervenants issue du milieu industriel. Ils ont tous une expérience managériale en entreprise, ainsi qu'une expérience de formation terrain en entreprise.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret d'entraînement
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Exercices de réflexion sur ses pratiques
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation (formative et sommative)
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Séances de coaching individuel post-formation (en option)

**Prix :** Sur devis